

Contexte des aménagements.

Le réaménagement des rues Schmitz et Sergijsels est une initiative de la Commune de Koekelberg qui s'intègre dans une politique d'amélioration du cadre de vie des espaces publics communaux et des voiries en particulier (programme triennal d'investissements 2004-2006).

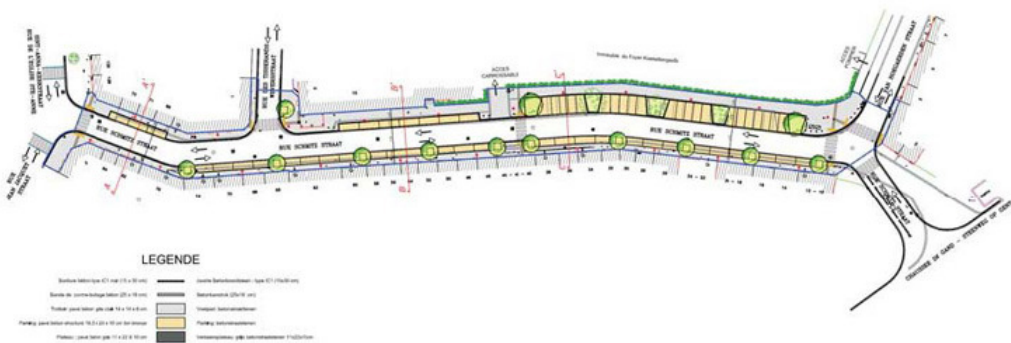
Le présent projet met l'accent une réorganisation de la voirie favorisant l'élargissement et/ou la sécurisation des trottoirs. Il intègre également les demandes d'augmentation du nombre de place de stationnement tant au niveau du foyer Koekelbergeois que le long des habitations, ainsi que le remplacement de l'éclairage existant par un éclairage d'aspect moins routier et plus convivial.

Description succincte des aménagements de la rue Schmitz

Le projet prévoit le maintien de la circulation à double sens. La largeur de la chaussée sera réduite à 6,5 m (filet d'eau compris) au profit des zones de trottoir et de stationnement, concrétisant ainsi la recherche d'une réduction sensible de la vitesse du trafic tout en permettant d'assurer le passage des bus de la STIB.

Le stationnement bilatéral (environ 51 places soit un gain de 18 places) sera principalement longitudinal, entre la chaussée et les trottoirs, et perpendiculaire à la voirie au niveau du Foyer Koekelbergeois.

L'aménagement de la rue Schmitz se raccordera au nouveau tracé de l'amorce de la rue comprise entre la rue Van Hoegaerde et la place des Etangs Noirs tel qu'envisagé dans le cadre du projet de réaménagement du Noyau commercial de la chaussée de Gand.



Description succincte des aménagements de la rue Sergijsels

Le projet prévoit le maintien de la circulation à double sens dans la rue Sergijsels. La largeur de la chaussée sera réduite à 6,5 m (filet d'eau compris), concrétisant ainsi la recherche d'une réduction sensible de la vitesse du trafic au profit des zones de trottoirs.

Le stationnement (51 places) restera longitudinal et des deux côtés de la voirie, entre la chaussée et les trottoirs. L'emplacement pour handicapés sera maintenu.

Une nouvelle plantation d'arbres plus appropriée au site sera réalisée dans chacune des zones de stationnement. Leur implantation en quinconce alternera avec l'implantation du nouvel éclairage public sur mât en bordure des trottoirs.



- Le projet se raccordera aux aménagements prévus dans le cadre du 'Contrat de Quartier Vanhuffel'. Asavoir :
- le carrefour-plateau de la chaussée de Jette
 - le réaménagement de la Place Vanhuffel.

Maître de l'Ouvrage: Commune de Koekelberg
Etat d'avancement: Clôturé
Date: 2005 - 2008
Honoraires: 30.818,76 € HTVA
Montant des travaux:
Rue Schmitz: 398.116,00 € HTVA
Rue Sergijsels: 370.694,97 € HTVA

planification
 mobilité
 environnement
espace public